

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

### SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

-STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 30 juin 2004 accompagnés de l'avis des Co-Commissaire aux Comptes Messieurs Mourad GUÉLLATY et Mohamed BEN AFIA sur les résultats provisoires.

#### BILA N PROVISOIRE ARRETE AU 30 JUIN 2004

<u>ACTIF</u>	Notes	30-06-2004	30-06-2003	31-12-2003
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	A1	94 815	93 225	91 897
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	A2	236 758	244 499	245 141
3- Créances sur la clientèle	A3	3 250 605	3 056 331	2 998 574
4- Portefeuille titres commercial	A4	164 726	125 162	139 707
5- Portefeuille d'investissement	A5	238 621	232 915	222 623
6- Valeurs immobilisées		71 320	74 368	72 506
7- Autres actifs		257 537	203 948	234 823
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 314 382</b>	<b>4 030 448</b>	<b>4 005 271</b>
<u>PASSIF</u>				
1- Banque centrale et C.C.P		85 145	66 546	79 985
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		126 211	122 239	38 699
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	P1	2 407 641	2 199 538	2 276 988
4- Emprunts et ressources spéciales	P2	896 172	939 980	891 117
5- Autres passifs		375 095	284 725	290 304
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 890 264</b>	<b>3 613 028</b>	<b>3 577 093</b>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	C1			
1- Capital		124 300	124 300	124 300
2- Réserves		256 255	249 549	248 077
3- Actions propres		-63	112	-63
4- Autres capitaux propres		37 342	37 291	37 347
5- Résultats reportés		974	3	3
6- Résultat de la période		5 310	6 165	18 514
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>424 118</b>	<b>417 420</b>	<b>428 178</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 314 382</b>	<b>4 030 448</b>	<b>4 005 271</b>

#### ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN PROVISOIRE ARRETE AU 30 JUIN 2004

(Unité en 1000 DT)

	<u>30/06/2004</u>	<u>30/06/2003</u>	<u>31/12/2003</u>
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
HB 1 Cautions, avals et autres garanties données	628 616	694 418	685 533
HB 2 Crédits documentaires	295 228	256 202	193 052
HB 3 Actifs donnés en garantie			
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>923 844</b>	<b>950 620</b>	<b>878 585</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
HB 4 Engagements de financements donnés	188 544	44 104	204 846
HB- 4-a- Engagements de financements	39 544	44 104	55 846
HB- 4-b- Engagements de remboursement de l'Etat	149 000	0	149 000

STB-(suite)-

HB 5	Engagements sur titres	1 307	11 057	12 557
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	189 851	55 161	217 403
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
HB 6	Engagements de financements reçus	44 804	60 146	48 414
HB 7	Garanties reçues	486 547	524 071	509 338

ETAT DE RESULTAT PROVISoire PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2004

(Unité en 1000 DT)

		30-06-2004	30-06-2003	31-12-2003
	- -			
	- -			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
- Intérêts et revenus assimilés		83 829	96 624	182 042
- Commissions		19 462	16 948	34 277
- Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		11 719	10 338	21 400
- Revenus du portefeuille-titre d'investissement		6 322	6 554	8 261
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>121 332</b>	<b>130 464</b>	<b>245 980</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>				
- Intérêts encourus et charges assimilées		-62 481	-65 881	-126 861
- Commissions encourues		-1 623	-791	-2 203
- Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		0	0	0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>-64 104</b>	<b>-66 672</b>	<b>-129 064</b>
	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>57 228</b>	<b>63 792</b>	<b>116 916</b>
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	Note R1	-9 144	-13 687	4 012
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	Note R2	1 526	-885	-14 775
- Autres produits d'exploitation		742	815	2 018
- Frais de personnel		-35 742	-33 018	-65 664
- Charges générales d'exploitation		-7 803	-7 194	-17 237
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-2 490	-3 025	-6 565
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 317</b>	<b>6 798</b>	<b>18 705</b>
- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		1 808	235	1 441
- Impôts sur les sociétés		-815	-868	-1 632
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>5 310</b>	<b>6 165</b>	<b>18 514</b>
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0	0
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>5 310</b>	<b>6 165</b>	<b>18 514</b>

STB-(suite)-

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2004

(Unité en 1000 DT)

	Notes	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		121 851	117 392	233 495
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-81 316	-74 386	-128 981
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		87 787	-7 563	-68 776
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-264 000	-118 005	-47 603
Dépôts \ Retrait des dépôts de la clientèle		149 061	15 322	84 735
Acquisitions/cessions des titres de placement		-63 967	43 977	66 300
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-46 223	-43 465	-74 150
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		57 584	70 788	38 859
Impôts sur les sociétés payés		-25	-302	-460
<b>Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation</b>		<b>-39 248</b>	<b>3 759</b>	<b>103 419</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		4 436	5 068	10 371
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-12 719	-7 961	-14 984
Acquisitions / cessions des immobilisations		-1 305	-1 506	-3 184
<b>Flux de trésorerie net provenant/affecté aux activités d'investissement</b>		<b>-9 588</b>	<b>-4 399</b>	<b>-7 797</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>				
Emission d'actions		0	0	-175
Emission/Remboursement d'emprunts et ressources spéciales		4 391	-8 164	-57 382
Dividendes versés		-681	-12 163	-14 927
<b>Flux de trésorerie net provenant/ affecté aux activités de financement</b>		<b>3 710</b>	<b>-20 326</b>	<b>-72 484</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période</b>		<b>-45 126</b>	<b>-20 966</b>	<b>23 138</b>
<b>Liquidités et équivalents en début de période</b>		<b>173 420</b>	<b>150 282</b>	<b>150 282</b>
<b>Liquidités et équivalents en fin de période</b>	<b>F1</b>	<b>128 294</b>	<b>129 316</b>	<b>173 420</b>

Notes aux états financiers provisoires  
Au 30 Juin 2004**1- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATON DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers provisoires arrêtés au 30 Juin 2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999.

**2- METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

**2.1 Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents****Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle**

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

**Comptabilisation des revenus sur prêts de la clientèle**

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

STB-(suite)-

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à la période en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'il sont courus.

Les agios sur les comptes courants débiteurs gelés sont réservés et présentés, lors de l'arrêt, en déduction des comptes courants débiteurs.

Les agios sur créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

## 2.2 Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

### Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;

- Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les bons d'équipement et les emprunts obligataires).
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées ainsi qu'il suit :

#### - Titres de participation à caractère durable

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date du transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### - Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe (bons d'équipement et obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

#### - Titres représentant des participations financement

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs mobilières de Tunis.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentés au niveau du poste « revenus du portefeuille titres d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

#### - Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial détenu par la banque est classé en deux catégories :

- ◆ Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (bons de trésor ordinaires et les bons de trésor à court terme).
- ◆ Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les titres émis par l'Etat (bons de trésor) et acquis par la banque dans le cadre de son activité d'intermédiation (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocédée à la clientèle est présentée de façon compensée en déduction du poste « Titres de transaction ».

Conséquemment, les revenus afférents à ces titres et les charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée, et sont présentés d'une manière compensée.

STB-(suite)-

### 2.3. Provisions pour risques sur prêts et participations

#### Provisions pour risques sur prêts

La provision pour risques sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la STB correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n°91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- ◆ B2 - Actifs incertains 20%
- ◆ B3 - Actifs préoccupants 50%
- ◆ B4 - Actifs compromis 100%

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « autres postes de passif ».

#### Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autre qu'hôteliers
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigée compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

### 2.4 Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

### 2.5. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts par la banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la banque et bénéficiant d'une prise en charge par TUNIS RE de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars Tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la STB encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté au taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

### 2.6 Comptes libellés en monnaies étrangères et résultat de change

Le résultat de change sur les opérations de change manuel de billets de banques est constaté quotidiennement par réévaluation au cours du jour des stocks de devises détenues par la banque.

Le résultat de change sur les opérations de marché est constaté quotidiennement par réévaluation des positions de change générées par les opérations de la clientèle.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté. l'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan et est constaté en résultat par le biais d'une provision pour perte de change.

### 2.7 Les valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

STB-(suite)-

Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10-15%
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	
Matériel informatique	10%
Logiciels informatiques	15%
Agencement, aménagement et installations	33%
	10%

**3- NOTES****NOTE A1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
<b>Caisse et avoirs auprès de la BCT , CCP et TGT</b>	<b>22 031</b>	<b>23 701</b>	<b>18 856</b>	<b>19 359</b>
- Caisse	19 722	22 197	17 331	17 161
- Monnaies étrangères	2 309	1 504	1 525	2 198
- Travellers chèques	0	0	0	0
<b>Banque Centrale de Tunisie, CCP et TGT</b>	<b>72 784</b>	<b>69 524</b>	<b>73 041</b>	<b>54 438</b>
- BCT dinars	18 477	25 464	37 783	20 552
- BCT devises	53 541	43 148	34 383	33 194
- CCP	762	908	871	687
- Reprises de liquidité	4	4	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>94 815</b>	<b>93 225</b>	<b>91 897</b>	<b>73 797</b>

**NOTE A2- Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
<b>Créances sur les établissements bancaires</b>	<b>988</b>	<b>17 488</b>	<b>21 552</b>	<b>114 962</b>
- Banques résidentes	110	260	140	58
- Banques non résidentes	878	17 228	21 411	114 904
- Organismes financiers	0	0	0	0
<b>Institutions financières</b>	<b>235 770</b>	<b>227 011</b>	<b>223 589</b>	<b>283 364</b>
- Banques résidentes	201 611	186 300	174 261	208 623
- Banques non résidentes	34 159	40 711	49 328	74 741
<b>TOTAL</b>	<b>236 758</b>	<b>244 499</b>	<b>245 141</b>	<b>398 327</b>

**NOTE A3- Créances sur la clientèle**

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
<b>Comptes ordinaires débiteurs :</b>	<b>408 066</b>	<b>404 669</b>	<b>320 686</b>	<b>340 233</b>
- Comptes courants débiteurs et créances rattachées	533 032	521 710	440 403	451 973
- Agios réservés	-54 263	-55 140	-49 013	-62 839
- Provisions	-70 703	-61 901	-70 703	-48 901
<b>Autres concours à la clientèle :</b>	<b>2 058 015</b>	<b>1 693 573</b>	<b>1 788 480</b>	<b>1 586 024</b>
- Crédits à la clientèle et créances rattachées	2 196 376	1 819 812	1 919 399	1 708 651
- Agios réservés	-86 209	-65 224	-78 768	-61 613
- Provisions	-52 152	-61 015	-52 151	-61 015
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>784 524</b>	<b>958 089</b>	<b>889 408</b>	<b>1 017 845</b>
- Crédits et créances rattachées	1 130 707	1 243 582	1 214 850	1 302 085
- Agios réservés	-280 832	-248 691	-262 812	-245 438
- Provisions	-65 351	-36 802	-62 630	-38 802
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 250 605</b>	<b>3 056 331</b>	<b>2 998 574</b>	<b>2 944 102</b>

STB-(suite)-

**NOTE A4- Portefeuille-titre commercial**

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
- Titres de placement	1 992	1 936	1 992	1 936
- Bons de trésor ordinaires	0	0	0	573
- Bons de trésor à court terme	10 526	8 858	48 362	127 815
- Bons de trésor assimilables	152 451	110 863	88 483	154 840
- Créances et dettes rattachées	1 021	4 744	3 343	4 185
- Provisions pour dépréciation de BTA	-591	-591	-591	-591
- Intérêts perçus d'avance	-673	-648	-1 882	-7 718
<b>TOTAL</b>	<b><u>164 726</u></b>	<b><u>125 162</u></b>	<b><u>139 707</u></b>	<b><u>281 040</u></b>

**NOTE A5- Portefeuille-titre d'investissement**

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
- Titres d'investissement	24 948	16 982	16 016	17 103
- Titres de participation	281 534	267 422	276 429	259 006
- Parts de dividendes dont le droit est établi	2 047	3 734	226	2 218
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>308 529</b>	<b>288 138</b>	<b>292 671</b>	<b>278 327</b>
Provisions	69 908	29 559	70 048	28 360
Intérêts capitalisés réservés	0	25 664	0	25 767
<b>VALEUR NETTE</b>	<b><u>238 621</u></b>	<b><u>232 915</u></b>	<b><u>222 623</u></b>	<b><u>224 200</u></b>

**NOTE P1- Dépôts et avoirs de la clientèle**

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>767 275</b>	<b>725 084</b>	<b>782 055</b>	<b>768 997</b>
- Dépôts à vue	527 745	525 752	553 645	536 264
- Comptes en dinars convertibles	56 742	55 688	60 975	57 907
- Comptes en devises	182 788	143 644	167 435	174 826
<b>Autres dépôts et avoirs</b>	<b>1 640 366</b>	<b>1 474 454</b>	<b>1 494 933</b>	<b>1 424 432</b>
- Dépôts épargne	1 121 371	1 050 808	1 089 696	1 031 492
- Comptes à terme	272 950	189 135	175 172	136 080
- Bons de caisse	137 000	114 149	119 310	108 755
- Autres sommes dues à la clientèle	63 578	62 947	69 790	59 310
- Certificats de dépôts	45 467	57 415	40 966	88 796
<b>TOTAL</b>	<b><u>2 407 641</u></b>	<b><u>2 199 538</u></b>	<b><u>2 276 988</u></b>	<b><u>2 193 429</u></b>

**NOTE P2- Emprunts & ressources spéciales**

Le solde de ce poste s'élève à 896 172 KDT au 30/06/2004 contre 939 980 KDT au 30/06/2003 et se répartit comme suit:

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
- Emprunts obligataires & privés	82 482	89 768	89 127	96 444
- Ressources spéciales	792 968	831 175	781 973	832 663
- Intérêts à payer	20 722	19 037	20 017	18 854
<b>TOTAL</b>	<b><u>896 172</u></b>	<b><u>939 980</u></b>	<b><u>891 117</u></b>	<b><u>947 961</u></b>

STB-(suite)-

**NOTE C1- Capitaux propres**

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 KDT composé de 24 860 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit:

	Solde avant affectation au 31/12/2003	Affectation et autres imputations	Résultat JUIN 2004	Solde au 30/06/2004	Solde au 30/06/2004
- Capital	124 300			124 300	124 300
- Réserves	191 290	8 178		199 469	199 468
- Prime de fusion	56 787	0		56 787	56 787
- Actions propres	-63	0		-63	-63
- Autres capitaux propres	37 347	-5		37 343	37 342
- Résultats reportés	3	971		974	974
- Résultat de la période	18 514	-18 514	5 310	5 310	5 310
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>428 178</u></b>	<b><u>-9 370</u></b>	<b><u>5 310</u></b>	<b><u>424 119</u></b>	<b><u>424 118</u></b>

**NOTE R1- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

cette rubrique est structurée comme suit:

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
- Dotations aux provisions	-17 800	-13 000	-23 956	-39 808
- Pertes sur créances irrécouvrables	-5 994	-2 652	-16 730	-7 731
- Autres pertes	-88	-35	-292	-137
- Reprises de provisions	14 738	2 000	44 991	105 882
- Moins values sur cession				-81 320
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>-9 144</u></b>	<b><u>-13 687</u></b>	<b><u>4 012</u></b>	<b><u>-23 115</u></b>

**NOTE R2- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Le solde de ce compte est composé comme suit :

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	30/06/2003	31/12/2003
	- Dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement	-970	-1 340	-1 340
- Plus values de cession du portefeuille d'investissement	1 385	314	314	1 679
- Moins values de cession du portefeuille d'investissement	0	0	0	-75
- Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 111	141	141	2 532
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>1 526</u></b>	<b><u>-885</u></b>	<b><u>-885</u></b>	<b><u>-14 775</u></b>

**NOTE F1- Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin d'exercice s'analysent comme suit:

Libellés	30/06/2004	30/06/2003	31/12/2003	31/12/2002
- Caisse et CCP	22 797	24 614	19 731	20 050
- BCT	71 296	56 370	71 152	-72 122
- Banques et organismes spécialisés	-48 659	-38 913	-9 696	66 049
- Prêts-emprunts sur le marché monétaire	73 007	79 035	45 753	14 588
- titres de transactions	9 853	8 210	46 480	121 717
Liquidités et équivalents de liquidités	<b><u>128 294</u></b>	<b><u>129 316</u></b>	<b><u>173 420</u></b>	<b><u>150 282</u></b>



STB-(suite)-

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETE AU 30 JUIN 2004**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes, et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne de Banque arrêtés pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 30 juin 2004.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ils font apparaître un total net de bilan de 4 314 382 mille dinars et un bénéfice net d'impôt de 5 310 mille dinars.

Ce résultat est arrêté après déduction :

- D'une dotation aux amortissement de : 2 490 md
- D'une dotation nette aux provisions de : 7 618 md
- D'un impôt sur les sociétés de : 815 md

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux mission d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué d'audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

A ce stade d'avancement de notre mission, nous n'avons pas encore mis en œuvre tous les contrôles qu'impliquerait une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements et l'évaluation des risques et des provisions devant être constituées au titre des créances classées ou au titres actifs de la banque.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joint ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 30 juin 2004.

**Tunis, le 29 juillet 2004**  
**Les Co-commissaires Aux Comptes**  
**Mourad Guellaty**

**ORGA AUDIT**  
**Mohamed Ben Afia**